



1873

Saint-Aunès



1873

la résidence

SAINT-AUNÈS, UN HAVRE DE PAIX À 9 KM DE MONTPELLIER

C'est en 1873, le 22 mars, que Saint-Aunès est devenue une commune à part entière.

Havre de paix et de verdure à seulement 9 km de Montpellier, Saint-Aunès est une commune où il fait bon vivre. Avec ses 1000 ha de zones vertes, son **dynamisme économique** et son activité associative foisonnante, c'est une petite ville à la campagne.

Les nombreux équipements sportifs et culturels ainsi que les salles associatives témoignent de l'importance accordée à la jeunesse et aux loisirs.

Une salle de 300 places permet d'accueillir des spectacles de théâtre et de musique. La médiathèque offre un **large panel d'activités culturelles et ludiques**.

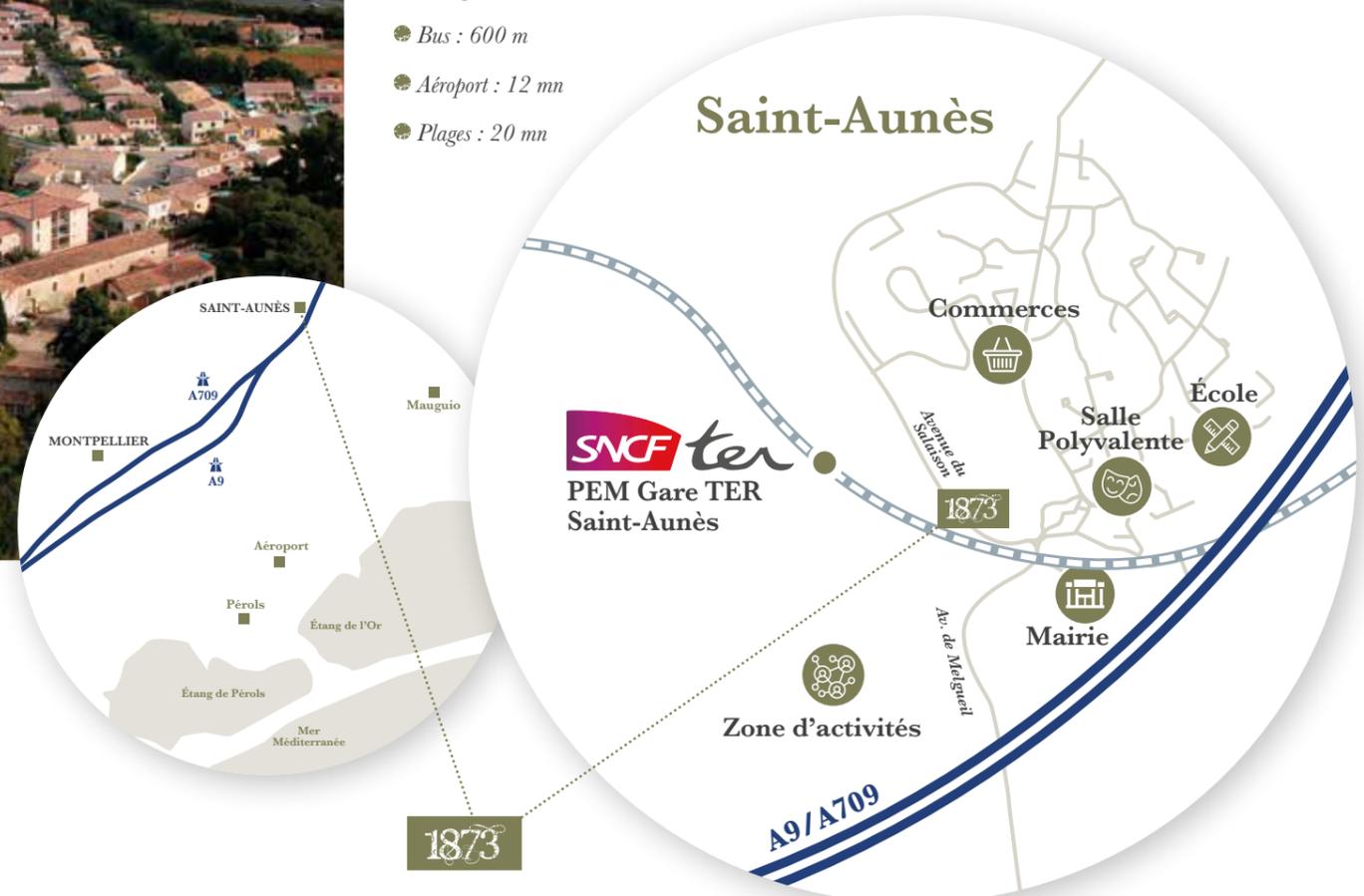
Saint-Aunès bénéficie d'un dynamisme économique fort, avec un Ecoparc en plein essor accueillant des enseignes nationales.

Les 4 000 Saint-Aunésois et Saint-Aunésoises profitent également des **commerces de proximité**, et des services qu'offre le village : crèche, écoles, centre de loisirs, complexe sportif, bus à la demande...

La vie associative, forte de plus de 50 structures, reflète l'engouement des habitants pour la **qualité de vie** que l'on recherche et que l'on trouve ici.



- Autoroute A9/A709 : 5 mn
- Gare TER : 600 m
- Montpellier : 10 mn
- Bus : 600 m
- Aéroport : 12 mn
- Plages : 20 mn





1873

Saint-Aunès



1873 : UNE OPPORTUNITÉ

Située avenue du Salaison, à 500 mètres de l'Hôtel de ville et du cœur du village, cette résidence **intimiste** propose **15 logements** du 2 au 4 pièces.

La proximité de la gare TER permet un accès rapide à Montpellier (7 minutes).

Elle s'insère parfaitement dans la commune et vous offrira une **qualité de vie** à la hauteur de vos attentes.

La résidence **1873** vous proposera toutes les commodités et infrastructures : école à 10 minutes à pied, restaurants, commerces, professions médicales... et de très belles balades dans la **nature environnante** !

LE PSLA : LA CLÉ DE VOTRE PROJET IMMOBILIER !



Le Prêt Social de Location-Accession* (PSLA) est un dispositif mis en place pour **faciliter l'accès à la propriété des ménages**.

Ces derniers passent par une phase locative puis, après agrément de l'État, deviennent propriétaires.

**soumis à conditions de revenus*

UN DISPOSITIF SIMPLE EN 3 ÉTAPES :

1. Vous **réservez** votre logement.
2. La résidence est livrée, **vous entrez dans votre logement neuf** comme locataire accédant.
3. Vous **devenez propriétaire** après avoir levé l'option et **signé l'acte** de transfert de propriété.



LES AVANTAGES :

- *Prix attractif*
- *TVA réduite (5,5 % au lieu de 20 %)*
- *Exonération de taxe foncière pendant 15 ans*
- *Paiement à la livraison (absence d'intérêts intercalaires)*
- *Frais de notaire réduits*



1873

Saint-Aunès



Renseignements :
04 67 696 696



Filiale du
GROUPE FDI

